

[Text]

From knowing Mr. Bulmer, hearing him at meetings and knowing of his activities, I am aware that he is recognized as one of the top experts in the fishing industry. It is very good of Mr. Bulmer to appear before us on a moment's notice. I only wish more members of our committee were present. It is my understanding that two other senators will be in attendance later this morning. I believe everyone has a copy of Mr. Bulmer's presentation.

Mr. Bulmer, thank you very much for appearing before us. Would you proceed with your brief statement, please.

**Mr. Ron W. Bulmer, President, Fisheries Council of Canada:** Mr. Chairman, honourable senators, once again it is my pleasure to appear before the Standing Senate Committee on Fisheries, this time prior to its departure for the Yukon, Alaska and British Columbia.

Today I want to try to touch on a few issues that I consider national in nature and which you might want to pursue in more detail in your upcoming consultations, particularly on the west coast.

One of the key issues is our bilateral fisheries relationship with the U.S.A. The United States, after receiving a complaint from several Alaskan producers, has filed a Section 301—"unfair trading practices"—against Canadian federal regulations that do not allow unprocessed salmon and herring to leave British Columbia. The Americans feel this is unfair, because British Columbia processors can go to Alaska and buy fish which is then processed in British Columbia, particularly in Prince Rupert. I will let the British Columbia industry debate with you the fairness of this approach to their resource.

However, the complicating factor is that on the east coast the free flow of fish is considered important to different parties on both sides of the border. For example, small herring used in sardine production moves across the border in both directions based on demand and price. Many U.S.A. processors have helped defend Canada against countervailing duties because they require round or gutted fish to keep their filleting lines operating in New England.

I might add that the country-to-country negotiations on this Section 301 complaint by the U.S.A. have, to date, failed to satisfy the U.S.A. producers and the matter could go to a GATT panel for ruling some time this fall. Under U.S.A. trade law, if we were to lose this case, the President has the power to impose trade offsets to balance our current trading practices. Therefore, you will have to grapple with a federal regulation designed for the west coast that would not be readily accepted in the Atlantic, particularly if any of the offsets impacted on Atlantic seafood trade flows.

[Traduction]

sultatif des fruits de mer récemment formé en vue de promouvoir les produits halieutiques de l'Atlantique et d'eau douce.

Connaissant M. Bulmer pour l'avoir entendu dans divers forums et connaissant aussi ses activités, j'estime qu'il est l'un des grands experts actuels sur l'industrie de la pêche. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir accepté de comparaître devant nous à très bref avis. J'aurais souhaité que nous soyons plus nombreux à l'entendre. On me dit que deux autres sénateurs arriveront dans le courant de la matinée.

Monsieur Bulmer, je vous remercie beaucoup d'être venu témoigner ce matin. Nous feriez-vous brièvement votre déclaration d'ouverture. Je crois que chacun a reçu copie de l'exposé de M. Bulmer.

**M. Ron W. Bulmer, président, conseil canadien des Pêches:** Monsieur le président, honorables sénateurs, j'ai une nouvelle fois le plaisir de comparaître devant le Comité sénatorial permanent des pêches avant qu'il reprenne sa tournée au Yukon, en Alaska et en Colombie-Britannique.

Je voudrais aujourd'hui aborder des questions qui ont, à mes yeux, une importance nationale et que vous voudrez peut-être examiner de plus près au cours de vos consultations, surtout sur la côte ouest.

Et tout d'abord la question de nos relations bilatérales de pêche avec les États-Unis. Plusieurs producteurs de l'Alaska s'étant plaint, les États-Unis ont ouvert une enquête en vertu de l'article 301—«pratiques commerciales déloyales»—contre les règlements fédéraux interdisant l'envoi en dehors de la Colombie-Britannique de tout saumon ou hareng non transformé. Cela est injuste, selon les Américains, parce que ceux qui traitent le poisson peuvent en acheter en Alaska et le traiter en Colombie-Britannique, notamment à Prince-Rupert. Je laisse à l'industrie de la Colombie-Britannique le soin de discuter avec vous la question de savoir si cette approche est équitable pour leur ressource.

Quoi qu'il en soit, ce qui complique la situation c'est que sur la côte est il y a plusieurs cas où la libre circulation du poisson est jugée importante par différentes parties de part et d'autre de la frontière. Le petit hareng, par exemple, utilisé dans la production de sardines traverse la frontière dans les deux sens en fonction de la demande et du prix. De nombreuses industries de transformation américaines ont pris parti pour le Canada contre l'imposition de droits compensatoires parce qu'elles ont besoin de poisson entier ou éviscéré pour alimenter leurs lignes de filetage en Nouvelle-Angleterre.

J'ajouterais que les négociations de pays à pays concernant cette plainte des États-Unis en vertu de l'article 301 n'ont pas, jusqu'à ce jour, satisfait les producteurs américains, et qu'un jury du GATT pourrait en être saisi cet automne. Si nous étions déboutés, aux termes de la loi commerciale des États-Unis le président a le pouvoir d'imposer des mesures compensatoires en contrepartie de nos pratiques commerciales courantes. Vous aurez par conséquent à vous débattre avec une réglementation fédérale conçue pour la côte ouest qui ne serait pas d'emblée acceptée dans la région de l'Atlantique, surtout si l'une des mesures compensatoires avait des répercussions sur le commerce des fruits de mer de l'Atlantique.